

DÉCISION DU MAIRE N° 2024/10/151

Objet : 151 - Marché n° VN24064 - Contrat d'assistance, de mises à jour et d'hébergement de l'application iMuse

La Maire de la commune de VIRE NORMANDIE,

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du 21 février 2024 portant délégation au maire de certaines attributions du Conseil Municipal,

Vu le code de la commande publique,

Vu la proposition présentée par la société SAIGA INFORMATIQUE,

Décide

- De signer le marché n° VN24064 - Contrat d'assistance, de mises à jour et d'hébergement de l'application **iMuse**, avec la société SAIGA INFORMATIQUE, domiciliée 17 rue Patrick Depailler – 63000 Clermont-Ferrand.

Le contrat prend effet à compter du 01/01/2025 pour une durée de quatre ans.

Le montant annuel du contrat s'élève à 1 635.21 € HT.

Fait à Vire Normandie, le 8 octobre 2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20241015-151-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/10/2024
Publication : 15/10/2024

Le présent acte peut faire l'objet
d'un recours pour excès de pouvoir
devant le Tribunal Administratif de CAEN
dans un délai de deux mois à compter
de sa notification ou de sa publication

La Maire de VIRE NORMANDIE,

Nicole DESMOTTES

